



Soulié Luc Membre Titulaire
Garcia Odile Membre Suppléante
Granier Hugues Représentant Syndical

Questions et avis CGT au CE du 29 novembre 2016.

Question 1 :

Les ouvriers autoroutiers du district de Sète ont eu la surprise de voir un rappel de consigne concernant les repos compensateurs. Il leur est demandé de prendre ces repos compensateurs avant la fin de l'année. Pouvez-vous nous rappeler la règle, sachant que jusqu'à présent, il y avait possibilité de reporter ces heures acquises sur l'année suivante ?

Réponse : Un rappel de la règle va être fait pour que les agents sachent pour l'an prochain. Pour cette année, nous allons voir avec le district s'ils peuvent dépasser sur 2017.

Question 2 :

Pouvez-vous nous indiquer, pour les années à venir, la politique de l'emploi et les remaniements envisagés, s'il y en a, pour les ateliers des districts de la DRE LR ?

Réponse : Il n'est pas prévu de réorganisation. Nous souhaitons « un socle » d'au moins un mécanicien par atelier et par district. Donc pas de fermeture d'atelier prévue.

Avis CGT sur les modalités d'exploitation de la DRE/LR suite à la fin des travaux de déplacement de l'A9:

Le rajout de plusieurs kilomètres (50 km AR) d'exploitation ne débouche sur aucun emploi supplémentaire pour le district de Sète, surtout dans les services viabilité, sécurité et GME. Cette absence d'embauche entraînera inévitablement une dégradation des conditions de travail et de sécurité des salariés impactés par cette nouvelle organisation. Nous donnerons donc un avis défavorable sur les modalités d'exploitation de la DRE/LR suite au déplacement de l'A9.

Avis sur le plan de formation 2017 :

Défavorable

Avis sur les tours de service 2017 :

Pas d'avis ! Nous avons reçu, le matin même du CE (29/11/2016), les réponses aux questions à la direction, que nous avons posées les 9 et 10 novembre au cours de la commission « tours de service » et le lendemain lors du CHSCT supplémentaire sur ces mêmes tours! **INADMISSIBLE !**